

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2014, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infra-structures, un savoir-faire, ou des autorisations particulières. Le don d'ovocytes est encore insuffisamment développé malgré une demande croissante. L'accueil d'embryons reste une activité marginale dans l'ensemble de l'activité.

L'AMP en contexte viral concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC, pour éviter la transmission du virus ou traiter leur infertilité.

Des données concernant la conservation des gamètes et des tissus germinaux en vue de préserver la fertilité sont également disponibles au sein de chaque région.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des couples. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (<http://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2015/accueil.htm> ; figures AMP 1 à 5, 10, 11, 16, 17, 18 et tableau AMP100). Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activités des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres indépendamment du lieu de domicile des couples. Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des patients entre les régions. Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. A l'avenir, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux de patients entre les régions.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2016.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2014 a été figée le 08 mars 2016.

En 2014, 102 centres clinico-biologiques et 95 laboratoires ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP. Un centre clinico-biologique (clinique des Noriets à Vitry sur Seine) et deux laboratoires d'insémination (LABM Labazur Armorique à Lannion et LBM Bioavenir Site Ermont à Ermont) n'ont pas transmis leurs rapports avant le gel de base et leurs activités n'ont donc pas pu être prises en compte dans ces fiches.

Les indicateurs fournis ici sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2014.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2014 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Limites et perspectives

Dans l'attente d'un recueil exhaustif des données individuelles dans le registre national des FIV, les données sont collectées pour chaque établissement de façon agrégée, ce qui limite les possibilités d'analyse. C'est la raison pour laquelle l'évaluation présente dans ces fiches régionales reste purement descriptive.

C'est l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des patients en AMP :

- Le don d'ovocytes : la pénurie de donneuses qui sévit en France est susceptible de favoriser le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas nécessairement aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.

- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à développer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer III prévoit la prise en compte de nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

A noter qu'une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. L'évaluation de l'activité 2013 a été effectuée pour la première fois à partir des données individuelles du registre national des FIV. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant :

<http://www.agence-biomedecine.fr/Evaluation-des-resultats-des>.

Les centres

La région Alsace compte 2 centres clinico-biologiques d'AMP et 9 laboratoires ne pratiquant que l'insémination artificielle, tous actifs en 2014 (tableau AMP2).

Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP en Alsace rapporté à la population des femmes en âge de procréer est inférieur à la moyenne nationale (0,6 centres pour 100 000 femmes en Alsace vs. 0,9 au niveau national).

Le nombre de laboratoires d'insémination (3,2 pour 100 000 femmes en âge de procréer) est supérieur à la moyenne nationale (1,7 pour 100 000 femmes en âge de procréer).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 2,9% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

L'activité et l'offre de soins

L'Alsace comporte une offre diversifiée. En 2014, l'ensemble des activités incluant le don de gamètes, l'accueil d'embryons, l'AMP en contexte viral et la préservation de la fertilité est disponible au sein de la région.

En 2014, dans la région, un centre assure l'activité de don d'ovocytes, d'accueil d'embryons, et l'AMP en contexte viral, 2 centres l'activité de préservation de la fertilité.

L'activité des centres rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région est assez proche de la moyenne nationale pour l'ensemble des activités d'AMP intraconjugales et de don de gamètes (Tableau AMP5).

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation in vitro est comparable à celle décrite au niveau national, les femmes de 38 ans et plus représentant 24% dans la région versus 26% au niveau national (tableau AMP7).

L'activité des centres de la région représente 2,9% de l'activité nationale en intraconjugal (tableaux AMP3 et AMP6). Pour les autres activités d'AMP avec don de gamètes ou d'embryons, l'activité représente 4,2% de l'activité nationale (tableaux AMP4 et AMP6). Concernant les nouvelles autoconservations de gamètes et de tissus germinaux en vue de préservation de la fertilité, la région Alsace a réalisé 4,7% de l'activité nationale (tableau AMP9).

En conclusion, l'offre est diversifiée, le nombre et le volume global des activités permettent de répondre aux besoins de la région.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2014

Alsace	France	%
343379	11679602	2.9%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2014 par centre

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO / CMCO	X	X	X	X	X	X	X
6703B	STRASBOURG	LBM KLUMPP	X						
6705B	STRASBOURG	LBM DES VOSGES	X						
6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN	X						
6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL	X						
6802_6802	MULHOUSE	CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT / CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT	X	X					
6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE	X						
6805B	MULHOUSE	HOPITAL EMILE MULLER	X					X	
6806B	MULHOUSE	LBM CAB SITE PEGON	X						
6807B	KAYSERSBERG	LBM CAB SITE VIGNOLE	X						
6808B	CERNAY	LABO CAB SITE CIGOGNES	X						

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2014

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2014

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			TEC
				FIV hors ICSI	ICSI sperme éjaculé	ICSI ponction de spermatozoïdes	
N°	Ville	Etablissement*					
6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO / CMCO	402	236	691	42	652
6703B	STRASBOURG	LBM KLUMPP	159
6705B	STRASBOURG	LBM DES VOSGES	138
6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN	76
6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL	67
6802_6802	MULHOUSE	CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT / CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT	207	136	406	28	128
6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE	141
6805B	MULHOUSE	HOPITAL EMILE MULLER	166
6806B	MULHOUSE	LBM CAB SITE PEGON	93
6807B	KAYSERSBERG	LBM CAB SITE VIGNOBLE	174
6808B	CERNAY	LABO CAB SITE CIGOGNES	35
Total Région			1658	372	1097	70	780

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2014

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2014

			Don de sperme				Don d'ovocytes			Accueil d'embryons	
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Insémination intra-cervicale	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC		FIV hors ICSI	ICSI	TEC	
N°	Ville	Etablissement*	
6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO / CMCO	79	0	28	17	0	0	42	15	9
6703B	STRASBOURG	LBM KLUMPP	0	.	.	.	0
6705B	STRASBOURG	LBM DES VOSGES	0	.	.	.	0
6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN	0	.	.	.	0
6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL	0	.	.	.	0
6802_6802	MULHOUSE	CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT / CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT	0	17	7	2	0	0	0	0	0
6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE	0	.	.	.	0
6805B	MULHOUSE	HOPITAL EMILE MULLER	59	.	.	.	0
6806B	MULHOUSE	LBM CAB SITE PEGON	0	.	.	.	0
6807B	KAYSERSBERG	LBM CAB SITE VIGNOLE	0	.	.	.	0

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Don de sperme				Don d'ovocytes			Accueil d'embryons	
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Insémination intra-cervicale	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC		FIV hors ICSI	ICSI	TEC	
6808B	CERNAY	LABO CAB SITE CIGOGNES	0	.	.	.	0
Total Région			138	17	35	19	0	0	42	15	9

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2014

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2014

		Alsace	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	48.28	45.15
	FIV hors ICSI	10.83	17.49
	ICSI sperme éjaculé	31.95	31.97
	ICSI ponction de spermatozoïdes	2.04	1.72
	TEC	22.72	21.01
Don de sperme	Insémination intra-utérine	4.02	3.10
	FIV hors ICSI	0.50	0.18
	ICSI	1.02	0.81
	TEC	0.55	0.39
	Insémination intra-cervicale	0.00	0.10
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.00	0.07
	ICSI	1.22	0.76
	TEC	0.44	0.24
Accueil d'embryons	TEC	0.26	0.12

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2014

Origine des gamètes	Technique	Alsace		France		Rapport région \ France	
		Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	1658	192	52731	5839	3.1%	3.3%
	FIV hors ICSI	372	92	20425	4404	1.8%	2.1%
	ICSI sperme éjaculé	1097	255	37340	8603	2.9%	3.0%
	ICSI ponction de spermatozoïdes	70	17	2009	466	3.5%	3.6%
	TEC	780	162	24536	4524	3.2%	3.6%
Don de sperme	Insémination intra-utérine	138	26	3618	728	3.8%	3.6%
	FIV hors ICSI	17	5	213	39	8.0%	13%
	ICSI	35	7	946	225	3.7%	3.1%
	TEC	19	4	454	95	4.2%	4.2%
	Insémination intra-cervicale	0	0	119	20	0.0%	0.0%
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0	0	79	19	0.0%	0.0%
	ICSI	42	12	882	185	4.8%	6.5%
	TEC	15	2	285	35	5.3%	5.7%
Accueil d'embryons	TEC	9	1	141	26	6.4%	3.8%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2014

		Alsace	France
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	20%	19%
	30-34 ans	35%	34%
	35-37 ans	20%	20%
	38-39 ans	12%	11%
	>=40 ans	12%	15%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	76%	67%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	9.1%	24%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	2.8%	1.8%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2.3%	1.4%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0.4%	0.2%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0.9%	0.5%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1.7%	1.2%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS, CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX, CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2014

		Alsace			France		
		2012	2013	2014	2012	2013	2014
Don de spermatozoïdes	DONNEURS : Donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	10	2	7	244	303	245
	RECEVEURS : Couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	63	60	63	2636	2493	2450
Don d'ovocytes	DONNEUSES : Ponctions réalisées dans l'année	11	24	16	420	454	501
	RECEVEUSES : Nouvelles demandes acceptées	58	57	50	897	1035	871
	RECEVEUSES : Receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	32	40	47	712	756	861
Accueil d'embryons	COUPLES DONNEURS : Couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	0	4	6	131	170	131
	COUPLES RECEVEURS : Couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	0	3	8	117	170	138

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS, CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX, CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2014

		Alsace	France
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	229	4374
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4268	47369
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	9	514
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	18	992
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	1	87
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4	319
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	12	338
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	85	1985

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS, CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX, CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2014

	Alsace				France			
	Embryons		Couples		Embryons		Couples	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Projet parental en cours	2114	61.7	755	64.5	142298	68.1	47598	69.6
Abandon du projet parental	942	27.5	288	24.6	35348	16.9	11032	16.1
Défaut de réponse ou désaccord du couple	368	10.7	127	10.9	31183	14.9	9723	14.2
Total des embryons en cours de conservation	3424	.	1170	.	208829	.	68353	.